

04 fév 2022 -17:54

Appartient à Conseil des ministres du 4 février 2022

Note-cadre de Sécurité intégrale et Plan national de Sécurité

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne et de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a marqué son accord sur les projets actuels de la Note-cadre de Sécurité intégrale (NCSI) et du Plan national de Sécurité (PNS).

La rédaction de la NCSI découle de l'accord de coopération entre l'État fédéral, les Communautés et les Régions relatif à la politique criminelle et à la politique de sécurité du 7 janvier 2014. Dans la structure fédérale actuelle, nombre de ces compétences ont été attribués aux entités fédérées. La NCSI, sous la direction rédactionnelle du ministre de la Justice, sert donc de cadre politique et de référence stratégique préalable tant pour la politique pénale que pour la politique de sécurité de tous les gouvernements et acteurs politiques de ce pays. la note sert donc de ligne directrice tant pour les plans politiques fédéraux que pour les différentes versions régionales. En ce qui concerne le PNS, coordonné par la ministre de l'Intérieur, son contenu est préparé par la police fédérale.

Les deux documents stratégiques peuvent maintenant être soumis à la Conférence interministérielle de politique de maintien et de gestion de la sécurité. Ensuite, ils seront finalement approuvés par les deux ministres compétents pour la police, à savoir la ministre de l'Intérieur et le ministre de la Justice.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre
de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Dounia Boumaaza
Porte-parole (FR)
+32 483 85 98 20
dounia@teamjustitie.be

Edward Landtsheere
Porte-parole (NL)
+32 479 44 93 29
edward@teamjustitie.be

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes
institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Marie Verbeke
Porte-parole
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@verlinden.belgium.be